dans le temps ces lettres et mes réponses au secrétariat de la commune de Marseille.

Voilà les tentatives de la cour, voici celles de Marat et de Robespierre.

J'ai dit, dans les premiers chapitres de ces Mémoires, qu'en 1788 j'avais fait un cours d'optique sous Marat ; je l'ai apprécié comme savant ; je dois le faire connaître comme politique.

Un de mes écrits sur la rébellion d'Arles tomba dans ses mains ; il m'écrivit pour me complimenter, et m'invita à l'aller voir. Je m'y rendis : il demeurait alors vis-à-vis le café Richard, dans la rue Saint-Honoré. Je reconnus bien mon maître d'optique ; mais quand je l'entendis, je crus qu'il avait perdu la tête. Il me dit sérieusement que les Français n'étaient que de mesquins révolutionnaires, et que lui seul avait des moyens de fonder la liberté. Je voulus pressentir le *grand homme*, je parus avide de ses instructions. « *Donnez-moi*, me dit-il, *deux cents Napolitains armés de poignards et portant à leur bras gauche un manchon en guise de bouclier; avec eux je parcourrai la France, et je ferai la révolution.* » Tout ce qu'il ajouta fut de la même force : il voulait me prouver que c'était un calcul très-humain d'égorger dans un jour deux cent soixante mille hommes. Sans doute il avait de la prédilection pour ce nombre, car depuis il a toujours exactement demandé deux cent soixante mille têtes, rarement il allait jusqu'à trois cent mille.

Un pareil entretien n'était pas assez agréable pour que j'y revinsse ; mais après m'avoir écrit plusieurs lettres de reproches, il me fit chercher par Rovère, qui m'entraîna dans sa retraite. Marat avait pris gîte dans les mauvaises rues voisines de la place du Palais-Royal,

chez Daubigny, espèce d'avocat, puis jacobin, puis voleur. Nous trouvâmes l'homme célèbre écrivant son journal. Il était pressé ; l'imprimeur demandait des feuilles. Il fallait voir avec quelle légèreté Marat faisait ses articles. Sans connaître un homme public, il demandait au premier venu ce qu'il en pensait, et il écrivait. *J'écraserai le scélérat*, disait-il. Il avait fait un article contre Degrave. Rovère observa que ce ministre venait à notre sollicitation de rappeler Wigenstein, commandant de l'armée du Midi : il aurait pu ajouter qu'il allait lui accorder la croix de Saint-Louis, dont le sans-culotte Rovère était alors fort envieux. Sans autre examen, Marat effaça ce qu'il avait dit de Degrave. Son journal achevé, il nous parla politique. *Nous avions tort de croire que les Français devaient faire la guerre avec des fusils : le poignard était la seule arme qui convînt à des hommes libres. Avec un couteau bien affilé, on fait tomber son ennemi dans un bataillon, comme au coin d'une rue. L'Assemblée nationale*, ajouta-t-il, *peut encore sauver la France ; il faut qu'elle décrète que tous les aristocrates porteront au bras un ruban blanc, et qu'on les pendra lorsqu'on en trouvera trois réunis.* Ensuite, il voulait qu'on attendît dans les défilés des rues et des promenades les royalistes et les feuillants, et qu'on les égorgeât : c'était plus tôt fait, c'était même un acte d'humanité ; car on ne devait pas douter qu'ils ne voulussent aussi nous égorger. Je lui fis observer qu'on pouvait de cette manière tuer beaucoup de patriotes : faible objection ! *Si sur cent hommes tués*, disait-il, *il y a dix patriotes, qu'importe ! c'est quatre-vingt-dix hommes pour dix, et puis on ne peut pas se tromper ; tombez sur ceux qui ont des voitures, des valets, des habits de soie, ou qui sortent des spectacles, vous êtes sûrs que ce sont des aristo-*

crates. On ne voudrait jamais croire que ces propos m'ont été tenus par Marat, si l'on ne retrouvait dans son journal les mêmes propositions.

Lorsque l'Assemblée législative l'eut décrété d'accusation, il m'écrivit de nouveau et me fit dire que je pouvais le sauver en l'emmenant à Marseille. J'eus la faiblesse de consentir à le voir encore : Duprat et Rovère m'y engagèrent. Rebecqui me disait que dans l'état de crise où nous étions, il ne fallait rien négliger et même entendre les plus fous. Un affidé de Marat me conduisit dans un café de la Grève, et de là chez une femme où la conférence eut lieu à neuf heures du soir. Ce furent les mêmes propos ; il m'engagea surtout à le conduire à Marseille : il se travestirait, me disait-il, en jockey. Je ne promis rien, je craignais trop de faire un mauvais présent à mon pays. Cependant, croyant que sa douleur dérangerait davantage sa tête, je lui donnai quelques consolations. Je pensais alors que ses discours sanguinaires étaient le délire de son esprit, et non l'épanchement de son âme atroce. Je n'ai bien connu Marat que lorsque j'ai vu signée de lui la lettre par laquelle le comité de salut public de la commune de Paris engageait toutes les municipalités de la France à imiter les massacres du 2 septembre.

Marat m'envoya, vers la fin de juillet, un écrit de plusieurs pages qu'il m'engageait de faire imprimer pour le distribuer aux Marseillais, au moment de leur arrivée. Nous tînmes conseil avec Granet, député, pour savoir ce que nous ferions. L'ouvrage nous parut abominable : c'était une provocation aux Marseillais de tomber sur le Corps législatif. Il fallait, disait-il, sauvegarder la famille royale, mais exterminer une assemblée évidemment contre-révolutionnaire. Assurément ce langage

eût fait lanterner un aristocrate, on l'aurait applaudi dans la bouche de Marat. Granet pensa, comme nous, qu'il fallait rejeter cet écrit ; et, pour mieux nous faire connaître son auteur, il nous conta que, peu de jours auparavant, les valets du Roi distribuaient gratuitement aux portes des Tuileries le journal de Marat, d'où il inférait que cet homme était payé pour imprimer ces calomnies, ou que du moins elles servaient assez la cour pour qu'elle se rendît colporteuse de son journal. Cependant Granet, après avoir écrit contre Marat, a voté pour lui, s'est déclaré son disciple, et a fait immoler à ses mânes plus de six cents Marseillais, tous ses amis, tous ses défenseurs, quand le prévôt nous opprimait. Espères-tu, Granet, vivre en paix dans ton pays ? Mais les victimes égorgées par la Montagne ont des fils, des pères... Ils te déchireront. Puissent les ombres sanglantes de mes amis assassinés te suivre partout ! Les spectres et les remords sont le premier supplice des scélérats.

Marat m'écrivit, le 1er août, pour me presser de l'emmener à Marseille ; il m'envoya, le 3, son affidé pour me déterminer à ce voyage. Le 7, il m'écrivit de nouveau à ce sujet ; le 9 au soir, il me marquait que rien n'était plus urgent, et me proposait encore de se déguiser en jockey. Certes il ne pensait pas alors à une révolution : elle se fit le lendemain, et, depuis, Marat s'est glorifié d'en avoir été le moteur. Combien je regrette d'avoir brûlé ces lettres ! mais je craignais des recherches si la cour avait pris le dessus, et non-seulement je sacrifiai tous les écrits qui pouvaient être un prétexte à persécution, mais encore je pris sur moi du poison. Ces lettres ont été vues par dix personnes, il peut en rester une ou deux dans mes papiers ; et puis Marat, en

publiant une de mes réponses dans son journal, a lui-même attesté cette correspondance. Je ne prends tant de précautions à rassembler les preuves de ce que j'avance, que parce que rien n'est plus curieux pour l'histoire que les faits que je rapporte. Il est vrai qu'il n'est pas besoin de ces entretiens ni de lettres pour attester les atroces folies de Marat; elles sont écrites en traits de sang dans tous les départements de la France.

Robespierre aussi me circonvenait. Un abbé de ses amis, couvert de guenilles, et que j'ai vu depuis juge du tribunal révolutionnaire, vint me prier de passer à la mairie, où, disait-il, Fréron et Panis m'attendaient. Je m'y rends : il s'agissait de déterminer les Marseillais à quitter les casernes du haut de la Chaussée-d'Antin pour s'établir dans celle des Cordeliers. Il y avait un avantage dans cette position ; c'est qu'en cas de mouvement le bataillon pouvait plus facilement agir. Aussi ce projet fut adopté. Leurs autres discours furent enveloppés de mystère : il fallait que quelqu'un se mît à la tête du peuple. *Voudriez-vous donc,* leur dis-je, *un dictateur !* Fréron sentit que je n'aimais pas cette magistrature : Non, me répondit-il, *mais vous savez que Brissot veut l'être.* Sergent survint, on fit silence. On me dit ensuite qu'il était partisan de Pétion, et lui rapportait tout ce qu'il entendait : *C'est un si petit homme que ce Pétion ! il n'a pas une idée ; jamais il n'y aurait de révolution si nous ne la faisions pour lui.* Les imbéciles ! il fallait que Pétion raccommodât chaque jour les sottises qu'ils avaient faites la veille !

On m'invita le lendemain à une autre conférence chez Robespierre. Je fus frappé des ornements de son cabinet : c'était un joli boudoir où son image était répétée sous toutes les formes et par tous les arts. Il était peint

sur la muraille à droite, gravé sur la gauche, son buste était au fond et son bas-relief vis-à-vis ; il y avait en outre sur les tables une demi-douzaine de Robespierre en petites gravures. L'abbé et Panis étaient avec lui. Baille et Rebecqui m'accompagnaient. La conversation fut d'abord tout à fait semblable à celle que j'avais eue avec Fréron et Panis : il fut question de placer les Marseillais aux Cordeliers. Ensuite Robespierre, parlant de la révolution, se vanta beaucoup de l'avoir accélérée ; mais il soutint qu'elle s'arrêterait si quelque homme extrêmement populaire ne s'en déclarait le chef et ne lui imprimait un nouveau mouvement. *Je ne veux pas plus d'un dictateur que d'un roi,* lui répondit brusquement Rebecqui, et la conversation fut rompue. En sortant, Panis nous serra la main : *Vous avez mal saisi la chose,* nous dit-il, *il ne s'agissait que d'une autorité momentanée, et Robespierre est bien l'homme qui conviendrait pour être à la tête du peuple.* N'insistez pas, repartis-je, les Marseillais ne baisseront pas les yeux devant un dictateur. Baille nous a depuis assuré que, dans une autre conversation, Panis lui avait fait de pareilles ouvertures qu'il avait repoussées. C'est ainsi que Robespierre cherchait à usurper dès lors le pouvoir national. La Convention n'a pas osé le frapper lorsque nous lui avons dénoncé ces faits, et Louvet a prouvé sa domination dans Paris : maintenant il règne ; il fait couler le sang de ses accusateurs.

Cependant la fermentation était extrême : les partis se choquaient ; on entendait ce murmure sourd qui présage les insurrections, comme les mugissements des flots annoncent la tempête. La Fayette, disait-on, marchait sur Paris. Il est certain que ce mouvement devait avoir lieu ; La Fayette s'en était ouvert au vieux Luckner, qui l'avoua devant plusieurs députés, chez l'évêque

de Paris, et le nia lorsqu'il fut interpellé d'en faire sa déclaration légale : il est encore reconnu que La Fayette avait ordonné à Dumouriez, qui commandait sous lui une division de l'armée, de lever son camp, et que Dumouriez avait désobéi. Toutes ces nouvelles propageaient l'alarme, tandis que la cour, plus audacieuse, laissait déjà percer la joie du succès. Jamais elle n'avait été plus brillante, ni plus entourée de seigneurs et de chevaliers de toute espèce. Il fallait un terme à tant d'agitations : déjà plusieurs sections avaient arrêté de ne plus reconnaître le Roi ; celle de Mauconseil fit afficher le 9 août que si la déchéance n'était pas prononcée, à minuit elle sonnerait le tocsin et s'insurgerait.

Le soir, le Roi fit appeler Pétion, qui trouva le château extrêmement garni de satellites. Le Roi lui demanda quel était l'état de Paris ; Pétion ne lui en cacha pas la fermentation ; mais tous ces interrogats n'étaient qu'un prétexte. On avait appelé le maire pour le retenir en otage ; il sentit le piége. Déjà ses amis l'avaient aperçu, ils en avaient instruit divers députés, qui le firent à l'instant mander à la barre. Des huissiers, précédés des grenadiers du Corps législatif, vinrent lui signifier le décret dans le jardin des Tuileries, où il était retenu depuis trois heures, non sans quelques provocations. Pétion obéit, et sortit ainsi des mains de la cour.

A minuit le tocsin sonne, la générale bat : l'air répétait au loin ces lugubres sons. Des motifs de prudence nous déterminèrent à ne pas nous mettre à la tête des Marseillais. Baille représentait à Paris le département des Bouches-du-Rhône, et moi la ville de Marseille ; Rebecqui était mandé à la barre. Tous les trois nous étions chargés de veiller à la conservation du bataillon. Nous lui fîmes dire par Bourdon, qui, depuis la conférence de Charenton, logeait avec nous, de nous envoyer tous les quarts d'heure une ordonnance pour nous instruire de ses mouvements ; surtout nous lui recommandions de ne pas trop se livrer à des impressions étrangères, de ne marcher qu'avec les colonnes parisiennes, et de ne pas se mettre à la tête dans les défilés des rues, et surtout au château, dont il ne connaissait pas les avenues. L'amour de la gloire l'emporta sur ces prudentes recommandations : les Marseillais, à leur grand péril, occupèrent dans cette journée le poste d'honneur.

Bertin, le courrier Aubert, le capitaine Carrière, vinrent nous rejoindre à cinq heures du matin. Nous les plaçons pour observer les événements, Bertin dans l'Assemblée nationale, Aubert au faubourg Saint-Antoine, Carrière auprès du bataillon ; nous allons, Rebecqui et moi, reconnaître les dispositions militaires. Les légions arrivaient de toutes parts avec leurs canons ; mais cette extrême diligence annonçait plutôt l'intention de défendre que celle d'attaquer. C'était le commandant général Mandat qui les faisait avancer. Il avait donné l'ordre au commandant du poste de la maison commune de tirer sur les bataillons du faubourg Saint-Antoine, lorsqu'ils déboucheraient par l'arcade Saint-Jean. L'ordre est montré au corps municipal encore en fonctions ; Manuel, procureur de la commune, cite le général, qui reconnaît publiquement son écriture : la foule, qui presse le commandant, se jette sur lui, l'entraîne hors de la salle et le tue [1]. On avait arrêté aux Tuileries

[1] Peltier, dans son *Histoire de la Révolution du 10 août*, dit que le motif de ce meurtre était le désir qu'on avait de se procurer l'ordre (qui du reste n'a pas été retrouvé sur Mandat) de repousser la force par la force ; que Pétion, renfermé dans le château, avait été